Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 22 (1893)

Heft: 8

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

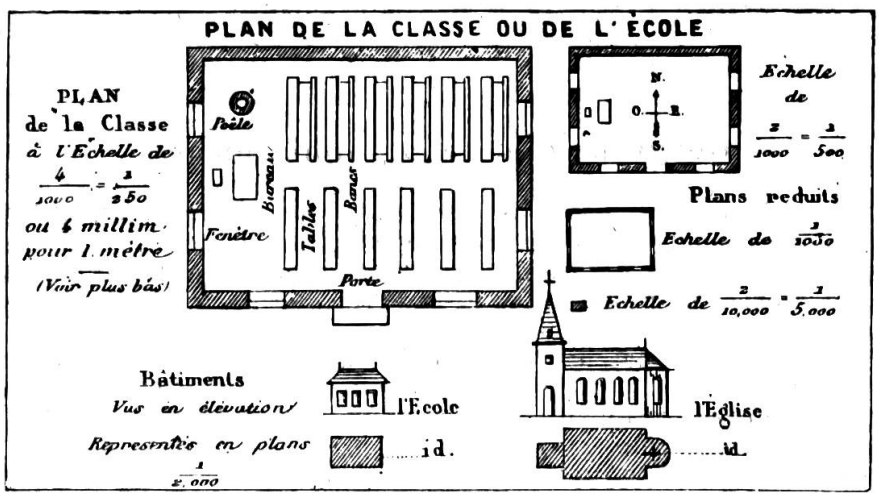

Fig. 2.

(A suivre.)

Chronique scolaire

AVIS IMPORTANT AUX AMIS DE L'ÉDUCATION

La Société fribourgeoise d'éducation a fait célébrer, le 27 juillet, à l'église des RR. PP. Cordeliers, un office de *Requiem* pour le repos de l'âme de M. le révérend chanoine Schorderet, son fondateur.

Si nous avons tardé à remplir ce pieux devoir, c'est que les membres du Comité actuel ont ignoré jusqu'à ce jour le nom de celui qui fut le premier initiateur de notre Société et en attribuaient la paternité à M. le chanoine Wicky, auteur de l'appel convoquant les instituteurs, tous les amis de l'éducation à la célèbre réunion du Lycée.

Il se vérifie que la première pensée de fonder notre Association est de M. Schorderet qui, jeune alors, s'est adressé aux hommes d'influence, d'expérience et de dévouement, pour amener le groupement en un seul faisceau du corps enseignant fribourgeois et de ses amis.

La reconnaissance et la justice exigeaient donc un pieux et solennel *Memento* pour celui qui fut notre père et demeurera, nous en avons l'intime consolation, notre protecteur et ami dans les cieux. P. T.

Confédération. — Les 1er et 2 juillet écoulés, les experts pédagogiques, ainsi que leurs adjoints, étaient réunis en conférence annuelle à Zurich, sous la présidence de leur directeur en chef, M Weingart.

Comme les années précédentes, différentes questions scolaires ont été discutées. Et pour ne pas rebuter une partie de vos lecteurs —

qui, en présence d'un débat scolaire, disent volontiers avec M. Jourdain : *Il y a trop de tintamarre et trop de brouillamini par la dedans* — nous seront court et nous ne relaterons que l'essentiel, ou, si vous aimez mieux, les points plus saillants.

Voici d'abord une longue et presque interminable discussion sur un opuscule fort bien rédigé par M. Nager, recteur à Altorf. Il s'agit d'établir des directions générales et des principes fondamentaux pour les examens des connaissances civiques. Dans un plan habilement conçu, M. Nager nous détermine le cycle des connaissances requises pour les différentes notes que l'on doit donner dans cette matière du programme des examens fédéraux. Le tout est accompagné d'explications et d'exemples. Types heureusement trouvés. En voici un spécimen. Ce fait fictif se passe dans un examen des recrues.

Le jeune *A* est d'un naturel bon enfant et du nombre des ignares, qui *obtiennent* la note 5 dans des examens. Ecoutez plutôt. L'examinateur lui pose ces questions-ci :

« Par quels villages avez-vous passé pour arriver jusqu'ici ? Il n'en connaît qu'un seul. — Nommez quelques-unes des principales sommités de votre canton. Avec peine, il peut en indiquer une. — Pouvez-vous montrer votre canton sur la carte ? Je ne connais pas la carte. — Ne parle-t-on que l'allemand en Suisse ? Je crois qu'on parle aussi le français, mais où, je ne le sais pas. — Quels sont les noms des hommes que l'on appelle *les trois Suisses* ? Silence. - Par quoi le Grütli est-il célèbre ? Par une bataille contre les Français ! — Nommez un homme célèbre de l'histoire suisse ? Gessler. — N'en connaissez-vous pas un autre ? Non. — Que savez-vous raconter de Gessler ? Il a combattu à Sempach ! — Par qui le Président de votre commune est-il élu ? Je ne m'en suis jamais inquiété. Qui est-ce qui vous a ordonné de fréquenter l'école complémentaire ? L'huissier. — Au nom de quelle autorité ? Il ne me l'a pas dit. — Pourquoi n'aimez-vous pas l'école ? Je n'y ai pas de plaisir, et à la maison on disait toujours que cela était inutile et ne servait de rien ! »

Voilà un type bien caractérisé, et c'est bien ce qui se présente parfois dans nos examens des recrues. Mais allons plus loin.

C'est maintenant le tour des résultats obtenus dans les derniers examens des recrues. Le rang des cantons nous a été communiqué, mais cela n'est pas du domaine de la publicité. Seules les notes obtenues par canton et par district sont publiées. Voici pour ce qui concerne le canton de Fribourg. Le nombre des recrues examinées a été de 1101 dont 91 ont suivi des classes supérieures. Sur 100 recrues, 81 ont obtenu la note *1* ou *2* pour la *lecture*, et 3 ont obtenu la notre *4* ou *5*. Pour la *composition*, — et toujours de la même proportion, — 50 recrues ont eu la note *1* ou *2*, et 12 la note *4* ou *5*. Pour le *calcul*, 57 ont reçu la note *1* ou *2*, et 12 la note *4* ou *5*. Pour les *connaissances civiques*, 45 ont atteint la note *1* ou *2*, et 12 sont descendus à la note *4* ou *5*

Voilà des chiffres. Y a-t-il quelque chose de plus éloquent et de plus rebutant, tout à la fois ?

Mais il faut avancer et s'occuper de l'avenir. Et voilà pourquoi une bonne partie de la séance du second jour a été absorbée par des discussions longues et approfondies sur les matières des prochains examens. Morceaux de lecture, sujets de composition, problèmes de calcul : tout cela est très trié et passé impitoyablement au laminoir

d'une sévère critique. Personne ne s'en plaindra, pas même les hommes positifs !

Enfin, l'accessoire, l'imprévu, l'inévitable éventuel arrivent. Tout cela est intéressant pour des hommes d'école, mais pour le commun des mortels cela ressemble un peu aux jours de cette année, qui se suivent tous et qui deviennent monotones, parce qu'ils se ressemblent presque tous.

Toutefois, à l'adresse de ceux que cela pourrait intéresser, nous croyons faire savoir que le recrutement de notre canton commencera à Morat le 25 septembre pour finir à Tavel le 11 octobre.

Et pour tout dire et faire la part de chacun, nos remerciements bien sincères à M. Weingart pour l'intelligente activité qu'il a déployée dans cette réunion de deux jours. Nos sympathiques félicitations à M. Scheneebeli pour son gracieux souvenir à la mémoire de M. Næf.

Examen de recrues de 1892. — Sur 100 recrues examinées au recrutement de l'automne 1892, ont obtenu les notes 1 et 2 sur plus de deux branches : 1. Bâle-Ville, 43; — 2. Genève, 36; — 3 Zurich, 32; — 4. Thurgovie, 32; — 5. Obwald, 31; — 6. Neuchâtel, 31; -- 7. Schaffhouse, 30; — 8. Glaris, 26; — 9. Saint-Gall, 23; — 10. Grisons, 23; — 11. Berne, 20; — 12. Appenzell Rh.-Ext., 20; — 13. Soleure, 19; — 14. Argovie, 19; — 15. Vaud, 19; — 16. Zoug, 18; — 17. Tessin, 18; — 18. Lucerne, 16; — 19. *Fribourg*, 16; — 20. Uri, 15; — 21. Schwyz, 14; — 22. Bâle-Campagne, 14; — 23. Valais, 14; — 24. Nidwald, 10; — Appenzell Rh.-Int, 3. — 25. La moyenne générale de la Suisse est de 22 %, la même que l'année précédente.

Sur 100 recrues ont obtenu la note 4 ou 5 : 1. Obwald, 3; — 2. Bâle-Ville, 4; 3. Schaffhouse, 6; — 4. Thurgovie, 6; — 5. Neuchâtel, 6; 6. Zurich, 8; — 7. Soleure, 8; — 8. Genève, 8; — 9. Nidwald, 9; — 10. Zoug, 9; — 11. *Fribourg*, 9; — 12. Vaud, 9; — 13. Grisons, 11; — 14. Berne, 12; — 15. Bâle-Ville, 12; — 16. Argovie, 12; — 17. Valais, 12; — 18. Glaris, 13; — 19. Appenzell, Rh.-Ext., 13; — 20. Saint-Gall, 14; — 21. Lucerne, 17; — 22. Tessin, 21; — 23. Uri, 25; — 24. Schwyz, 27; — 25. Appenzell, Rh.-Int., 33. — La moyenne générale de la Suisse est de 11 %, en progrès de 1 % sur l'année précédente, où elle était de 12 %.

Fribourg n'occupe que le 19e rang par le nombre des bonnes notes, c'est-à-dire que 18 cantons ont une moyenne de recrues plus instruites que les nôtres. En revanche, nous montons au 11e rang dans la série des cantons classés d'après le nombre des mauvaises notes, autrement dit, que 10 cantons ont moins de recrues ignorantes que nous, et 14 en ont davantage. Parmi ces derniers, mentionnons Vaud, Grisons, Berne, Bâle-Campagne, Argovie, Glaris, Saint-Gall, etc.

La moyenne de toute la Suisse étant de 11 % de recrues ignorantes, Fribourg, qui n'en a que 9 %, est donc dans une position avantageuse. Ce qui le fait déchoir, c'est le nombre insuffisant des bonnes notes. La moyenne générale de la Suisse étant de 22 % de recrues instruites, Fribourg n'en a eu que 16 %.

La diminution des mauvaises notes est due au zèle du corps enseignant et à la vigilance des autorités scolaires à tous les degrés. Fribourg est arrivé à ce point que l'instruction primaire proprement dite s'y est élevée à un niveau au moins égal à la moyenne de la Suisse. Il faut se réjouir de ce résultat et persévérer; car le moindre relâchement nous ferait redescendre. Ce qui nous manque encore, ce sont les bonnes notes, c'est-à-dire les recrues ayant reçu une instruction supérieure à celle que l'on peut donner dans la moyenne

des écoles primaires. Les cantons qui nous devancent sont ceux qui ont en grand nombre des écoles secondaires bien fréquentées. Les écoles régionales, lorsque l'utilité en sera mieux comprise des autorités et de la population, assureront au canton de Fribourg un rang meilleur dans le classement fait d'après la proportion des bonnes noles.

Fribourg. — Le Musée pédagogique de Fribourg vient de recevoir un appareil à projections destiné à rendre de grands services aux écoles.

On sait combien était difficile, aride, ingrat et stérile, l'enseignement de la géographie, de l'histoire et des sciences naturelles dans nos établissements d'instruction aux divers degrés, avant l'apparition des cartes, des tableaux et des images scolaires substituées, il y a quelques années à peine, aux niaises et grossières enluminures qui tapissaient les murs de nos écoles. Le livre était presque l'unique instrument de ces différentes études ; on se bornait à l'apprendre par cœur et, selon la belle expression d'un pédagogue français, on le transvasait dans la tête de l'enfant, on remplissait sa mémoire de mots qui s'envolaient rapidement, mais l'esprit et le cœur restaient vides. Que restait-il de ce savoir si péniblement acquis, de ces connaissances si laborieusement amassées? Quelques noms épars, vides de sens et flottant à l'aventure.

Les hommes d'école ont protesté et réagi vigoureusement contre l'acquisition de cette science livresque, tout au plus bonne à atrophier les jeunes intelligences et à faire prendre aux enfants l'étude en dégoût Aujourd'hui, les images, les tableaux et les cartes ont heureusement remplacé le livre. Ce n'est plus seulement à la mémoire que l'on s'adresse, c'est aux yeux qu'on parle, c'est à l'intelligence et au cœur. Autrefois, nous savions notre géographie sur le bout du doigt ; mis en présence d'une carte, nous n'y voyions qu'un réseau inextricable, qu'un labyrinthe de fils croisés et entre croisés, et nous ressemblions fort au voyageur perdu dans la nuit noire et en pleine forêt, cherchant, mais en vain, le chemin qui doit le ramener au logis.

Apprendre, aujourd'hui, c'est regarder, c'est voir. C'est voyager de par le monde, non plus les yeux fermés, en imagination, mais voyager réellement, commodément assis sur une chaise ou sur un banc d'école, grâce à l'ingénieux instrument que met en vente aujourd'hui M. Th. Wahlen, fabricant d'appareils techniques à Payerne. Quel est l'instituteur qui n'a pas rêvé d'un appareil à projections lui permettant de s'adresser aux yeux de ses élèves? Ce rêve si légitime, un ami de l'enfance vient de le réaliser.

L'appareil relativement peu coûteux que met en vente M. Wahlen permet de placer sous les yeux des enfants des tableaux et des sujets variés et infinis comme la vie et la nature elle-même. La reproduction fidèle des fleurs, des fruits et des animaux des diverses régions du globe, les produits de l'industrie, la représentation des grandes scènes de l'histoire (de la nôtre en particulier) et des personnages qui y ont été mêlés, les sites les plus grandioses de tous les pays, la reproduction des ouvrages de l'art, sculpture, architecture et peinture, etc., etc , voilà ce que le maître pourra faire dérouler sous les yeux de ses élèves émerveillés.

Nous avons eu souvent l'occasion de voir fonctionner l'apparei et nous avons été frappé de la netteté merveilleuse des vues qui défilent sur l'écran (ou simplement sur le mur) sous forme de pro-

jections lumineuses. Aussi le recommandons-nous chaleureusement à Messieurs les instituteurs primaires et secondaires, à Messieurs les directeurs d'écoles normales, ainsi qu'aux différents établissements d'instruction de notre canton. L'introduction de cet instrument dans nos classes est éminemment propre à satisfaire la curiosité si vive et si naturelle des enfants, à leur faire aimer la patrie en racontant aux yeux ses grandes joies et ses grands deuils, comme aussi à faire descendre chaque jour dans leurs cœurs la vie et la beauté.

Prix de l'appareil : 60 fr. avec 20 photogrammes.

CORRESPONDANCES

I

Monsieur le Rédacteur,

Le 15 juin dernier, le corps enseignant du VIe arrondissement avait sa conférence officielle à Romont, sous la présidence de M. Crausaz, inspecteur scolaire.

Après la prière d'usage, l'appel nominal et le choix d'un nouveau secrétaire, M. le Président souhaite en termes affectueux la bienvenue à ses chers instituteurs et institutrices; il nous dit combien il est heureux de se retrouver pendant une demi-journée avec ses auxiliaires dans la tâche pénible mais méritoire d'éducateurs de l'enfance. « Je remercie bien sincèrement, ajoute-t-il, ceux d'entre vous, qui m'ont envoyé des lettres de souhaits à l'occasion du renouvellement de l'année; mais à l'avenir vous pourrez vous dispenser de ce surcroît de travail; le temps me fait défaut pour répondre à toutes ces lettres. D'ailleurs je vous connais tous et je suis bien certain que votre affection pour moi est égale à l'amitié que je ressens pour chacun de vous. »

M. l'Inspecteur donne ensuite lecture d'une lettre de la Direction de Police nous annonçant que Messieurs les docteurs se plaignent que les instituteurs reçoivent à l'école des élèves non complètement guéris de la rougeole et que les écoles contaminées ne sont pas fermées assez longtemps. Ils demandent que les élèves atteints de la rougeole ne soient reçus à l'école qu'après le vingtième jour, à partir du début de la maladie. Une discussion s'engage entre MM. Perroud, Pasquier, Grand, Guillaume et Mlle l'institutrice Nigg. De ce petit débat il résulte que certaines petites contradictions ont eu lieu dans les ordres donnés par Messieurs les membres de la Faculté relativement aux différentes écoles qui ont été ou sont encore fermées. M. l'Inspecteur clôt cette discussion en disant qu'il a la conviction que les Instituteurs font leur devoir et qu'ils exécutent, dans la mesure du possible, les ordres qu'ils reçoivent. A ce sujet il nous rappelle les paroles d'un ancien Préfet de la Glâne : « Il se trouve parfois des enfants qui aiment à faire les malades; il faut les surveiller. D'autre part, des élèves qui relèvent de maladie sont trop pressés de retourner en classe; il faut avoir soin que leur santé n'en souffre pas et même les renvoyer à la maison. Nous remplaçons à l'école le père et la mère et nous devons avoir leur tendresse pour leurs enfants. »